



Composition du conseil de vie collégienne (CVC) après les élections des élèves.

publié le 06/12/2018 - mis à jour le 08/05/2019

Après :

- ▶ le vote du conseil d'administration du 6 novembre pour élire les représentants adultes
- ▶ le vote des élèves du 24-11-2018 au 02-12-2018, par Pronote, pour élire leurs représentants

La composition du Conseil de Vie Collégienne est arrêtée

 [18_19_rc_ca1_06-11-2018_annexe_01_commissions](#) (PDF de 99.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.